

DOSSIER DE PRESSE

Dijon, le 8 mars 2018

Vers le Projet Régional de Santé 2018-2022

L'ARS Bourgogne-Franche-Comté mobilisée pour renforcer l'accès territorial aux soins

SOMMAIRE

Communiqué de synthèse	p.2
Six chantiers pour renforcer l'accès territorial aux soins	p.3
Accompagner la révolution numérique en santé	p.4
Temps médical, coopérations, simplifier la vie des professionnels	p.5
A Seurre, des professionnels de santé engagés dans cette dynamique	p.6

Communiqué de synthèse

En juin 2018, l'ARS Bourgogne-Franche-Comté arrêtera son nouveau Projet Régional de Santé. Cette feuille de route détermine les priorités du système de santé en région pour les années 2018-2022. Parmi les grands enjeux qui figurent aussi au premier rang des préoccupations des habitants : l'accès aux soins. Le 8 mars, à Seurre (Côte-d'Or), le directeur général de l'ARS a présenté les chantiers mis en œuvre en Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre du plan national.

Pratiquer l'examen du rythme cardiaque d'un patient avec l'appui d'un cardiologue du centre hospitalier de Beaune, accueillir en stage des étudiants en médecine, travailler avec une infirmière pour le suivi des patients atteints de maladies chroniques, s'engager dans un projet médical commun : le 8 mars, à la maison médicale de Seurre, l'ARS Bourgogne-Franche-Comté a mis à l'honneur toute une série d'actions susceptibles de « réenchanter » l'exercice libéral de la médecine générale en zone rurale.

Des initiatives de professionnels tournées vers la formation, la coopération ou l'innovation, et qui rencontrent les grandes priorités du plan pour « renforcer l'accès territorial aux soins » présenté par le Premier Ministre et la Ministre des Solidarités et de la Santé, en octobre 2017.

Les ARS, avec le réseau des caisses d'assurance maladie, sont pleinement mobilisées pour déployer et faire vivre ce plan, qui s'appuie aussi sur une révision du « zonage médecins ». La Bourgogne-Franche-Comté fait d'ailleurs partie des premières régions à avoir arrêté cette cartographie (décembre 2017) : désormais près de **68 % de la population de la région vit sur un territoire éligible à des aides au maintien ou à l'installation de médecins**.

La région est également la première à avoir reçu la visite officielle des trois délégués nommés par la Ministre pour relayer les bonnes pratiques auprès du comité national de suivi des actions locales. Sophie Augros, médecin, Elisabeth Doineau, sénatrice et Thomas Mesnier, députés, s'étaient rendus au cabinet éphémère de Pontarlier le 22 janvier dernier.

L'ARS Bourgogne-Franche-Comté déploie aujourd'hui les **six chantiers** du plan d'accès aux soins :

- Développer les stages en ambulatoire dans les zones médicalement sous-denses
- Développer l'exercice coordonné
- Accompagner la révolution numérique en santé
- Projeter du temps médical et soignant et encourager l'exercice mixte
- Développer les coopérations entre professionnels
- Simplifier la vie des professionnels de santé pour gagner du temps médical.

Ces chantiers s'inscrivent au cœur du Projet Régional de Santé 2018-2022.

Six chantiers pour renforcer l'accès territorial aux soins

Chantier 1 : Développer les stages en ambulatoire dans les zones médicalement sous-denses

Les stages en cabinets de ville, dans des maisons ou centres de santé, sont déterminants pour favoriser le choix de la spécialité de médecine générale par les étudiants et se préparer à l'installation en libéral, grâce à une meilleure connaissance des territoires et des professionnels qui y exercent.

Le plan prévoit d'une part d'encourager le recrutement de maîtres de stage et d'autre part de lever les freins matériels et financiers que peuvent rencontrer les étudiants et les internes.

En Bourgogne-Franche-Comté, **près de 500 généralistes sont agréés maîtres de stage** (facultés de médecine de Besançon et Dijon). L'ARS assure la promotion de cette maîtrise de stage avec les deux départements de médecine générale des UFR de médecine de Besançon et de Dijon et les collèges régionaux des généralistes enseignants, qui jouent un rôle central (plaquette et actions d'information, etc.)

Dans le cadre du contrat local de santé, l'Agence a également soutenu la création d'une **maison des étudiants à Avallon**, en partenariat avec le PETR* du Pays avallonnais : offre d'hébergement complétée par une offre d'activités sportives et culturelles (ouverture prévue en juillet 2019).

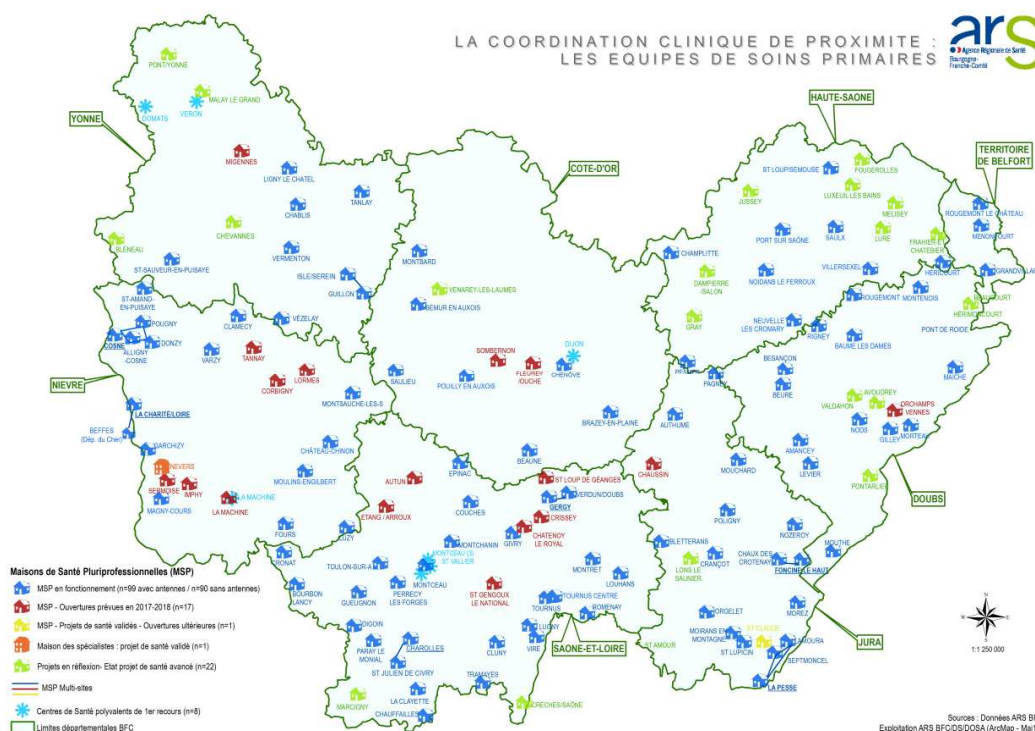
*PETR : Pôle d'équilibre territorial et rural.

Chantier 2 : Développer l'exercice coordonné

Centre de santé, maison de santé pluri-professionnelle, équipe de soins primaires, communauté professionnelle territoriale de santé : quelles que soient les modalités, l'exercice coordonné rend les nouvelles installations plus attractives (échanges de bonnes pratiques, approche collégiale des cas complexes, mutualisation des coûts) et facilite la coordination au service d'un parcours plus fluide pour le patient.

La Bourgogne -Franche-Comté a une longueur d'avance dans cette dynamique puisque l'année 2018 sera l'occasion de fêter symboliquement **l'ouverture de la centième maison de santé !**

L'ARS s'appuie sur son réseau d'animation territoriale, pour susciter et **encourager les projets portés par les professionnels et soutenus par les élus, les institutions et les acteurs locaux.**



Chantier 3 : Accompagner la révolution numérique en santé

Inscrire la télémédecine dans le droit commun (rémunération, facturation), équiper les zones sous-denses de matériel de télé-consultation, faire émerger les territoires digitaux : autant d'objectifs fixés dans le cadre de ce chantier qui vise à abolir les distances.

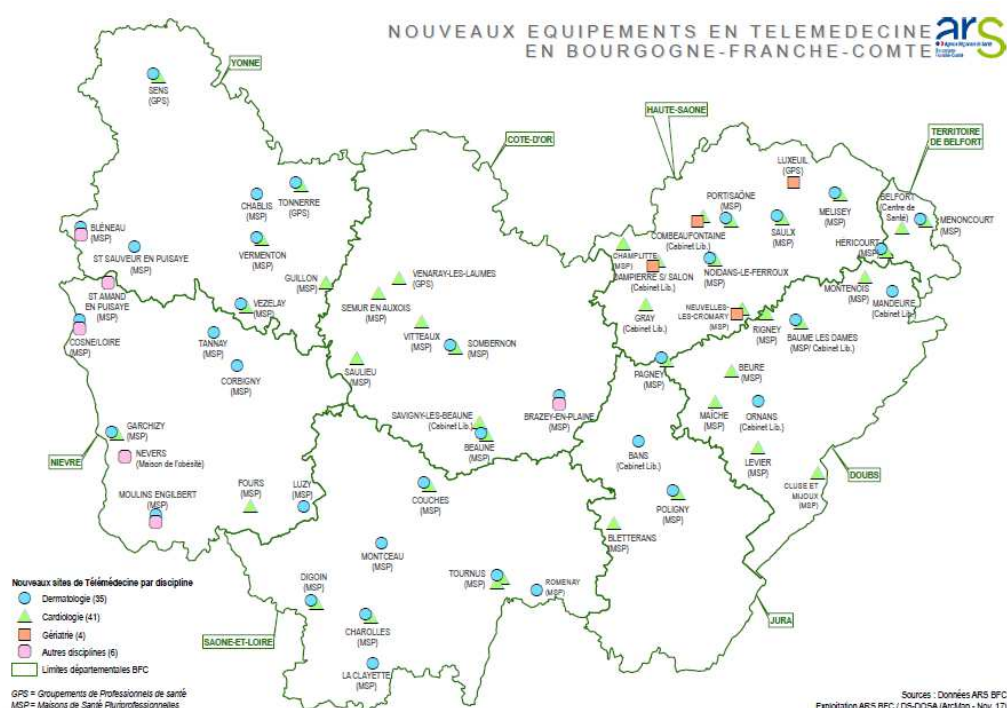
La Bourgogne-Franche-Comté est particulièrement mobilisée sur la télémédecine qu'elle développe depuis plusieurs années suivant un maillage territorial au plus proche des patients. A ce jour, plus de 150 structures sont équipées.

La stratégie actuelle de déploiement repose sur 3 phases entre 2017 et 2019 : 50 sites par année (maisons de santé et groupements, EHPAD, structures pour personnes en situation de handicap) et des spécialités variées (dermatologie, cardiologie, gériatrie notamment).

A l'issue de l'appel à projets de la phase 1 (secteur ambulatoire), en 2017, **60 structures ont été retenues** pour des projets de dermatologie et de cardiologie, mais également de suivi de plaies diabétiques, de pneumologie ou de gynécologie...

Une enveloppe de plus de 1,2 million d'euros est allouée à ces projets, l'ARS finançant l'investissement (station de télémédecine, matériel bio-médical, formation...), le fonctionnement (licences, supports et maintenance, ...), ainsi que l'activité.

Les collectivités territoriales apportent également leur soutien, comme le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté ou le conseil départemental de Saône-et-Loire.



eTICSS

Le déploiement d'eTICSS (Territoire Innovant Coordonné Santé Social) se poursuit à l'échelle de la région. Le projet sélectionné dans le cadre du programme national Territoire de Soins Numériques et mis en œuvre au nord de la Saône-et-Loire se fonde sur deux piliers : une plateforme territoriale d'appui, avec un centre d'appel unique pour le territoire, et un outil de coordination, avec un dossier informatisé.

Plus de 2 000 patients bénéficient désormais d'un dossier de coordination numérique.

En savoir plus : <http://www.projet-eticss.fr/>

Chantier 4 : Projeter du temps médical et soignant et encourager l'exercice mixte

Objectif : passer d'une logique centrée sur l'installation des médecins à une logique de présence médicale et soignante dans les territoires. Celle-ci peut prendre des formes diverses : **maintien d'un médecin en cumul emploi-retraite, consultations assurées par des médecins remplaçants, des médecins adjoints ou encore des praticiens exerçant dans d'autres territoires.**

Ces dispositifs bénéficieront prochainement de mesures nationales (avenant conventionnel pour les revalorisations financières des consultations avancées, créations de postes d'assistants partagés ville/hôpital...)

L'exemple du cabinet éphémère de Pontarlier

Né d'un partenariat entre la Ville, le conseil départemental de l'ordre des médecins, l'URPS-union régionale des professionnels de santé/ médecin libéral, la caisse primaire d'assurance maladie, l'ARS, sans oublier la médecine de ville ou l'hôpital de Pontarlier, ce cabinet compte cinq médecins volontaires (deux médecins retraités, trois en activité) qui assurent une permanence en alternance, du lundi au vendredi. La démarche a été saluée pour son « volontarisme et son pragmatisme » au cours de la visite officielle des délégués du plan pour renforcer l'accès territorial aux soins (janvier 2018).

Chantier 5 : Développer les coopérations entre professionnels de santé

Certains actes médicaux peuvent d'ores et déjà être réalisés par des professionnels autres que des médecins. Le plan prévoit d'approfondir les coopérations et les délégations de tâches pour optimiser le temps médical, en particulier dans les zones sous-dotées en médecins.

27 protocoles sont autorisés en Bourgogne-Franche-Comté dans des domaines aussi variés que l'ophtalmologie (dépistage itinérant de la rétinopathie diabétique, réalisation d'un bilan visuel par l'orthoptiste dans le cadre du renouvellement/adaptation des corrections optiques...), la vaccination, la santé mentale (consultation infirmière de pré-admission pour décision d'hospitalisation en cure de sevrage en unité d'addictologie...)

Le plus grand nombre d'équipes adhérentes (33) est enregistré pour le protocole ASALEE, qui permet à des infirmières d'assurer le suivi de prise en charge des patients souffrant de maladies chroniques (diabétiques de type 2, patients à risque cardiovasculaire...)

Chantier 6 : Simplifier la vie des professionnels de santé pour gagner du temps médical

Dans le droit fil du portail d'accompagnement des professionnels de santé (PAPS) Bourgogne-Franche-Comté (<http://www.bourgogne-franche-comte.paps.sante.fr/BOFC.39332.0.html>), **un guichet unique** sera créé pour proposer des services en ligne d'information sur l'installation ou le projet des professionnels de santé. L'ARS travaille également sur ce sujet en collaboration avec l'Assurance maladie.

A Seurre : Des professionnels de santé engagés dans cette dynamique

La maison médicale de Seurre porte de nombreux projets qui illustrent à plus d'un titre le plan pour renforcer l'accès territorial aux soins.

L'équipe des professionnels de santé s'engage à la fois sur le terrain de l'accueil en stage des étudiants en médecine, mais aussi sur celui des coopérations (une infirmière « ASALEE » assure le suivi des patients chroniques).

La télémédecine fait désormais partie des usages des quatre médecins, bientôt cinq (nouvelle installation prévue début avril) : télé-expertise en cardiologie et dermatologie, installation en cours de finalisation pour des équipements de télé-consultations en endocrinologie et addictologie.

L'équipe a décidé de finaliser un projet de maison de santé pluri-professionnelle, qu'elle devrait constituer courant 2018.

